



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignants

Question écrite n° 91129

## Texte de la question

M. Daniel Mach attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes de l'Institut supérieur des langues de la République française (ISLRF), organisme commun de formation des maîtres des cinq réseaux associatifs d'enseignement des langues régionales, ABCM-Zweisprachigkeit pour l'enseignement des langues d'Alsace et de Moselle, Calandreta en occitan, Diwan en breton, Seaska en basque et, plus particulièrement, Bressola en catalan. Les moyens délégués pour rémunérer les nouveaux enseignants dans ces écoles, dont les effectifs ne cessent de croître, auraient été divisés par 5 en 4 ans passant ainsi de 42 à 8 en 2005. L'insuffisance des crédits alloués met en péril cet outil de formation et engendre de nombreuses craintes quant à la pérennisation des établissements scolaires et, in extenso, au développement et à la sauvegarde de nos langues régionales. Au vu de ces éléments, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en ce domaine.

## Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Mach](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91129

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 avril 2006, page 3560